



Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz

Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse

Federazione associazioni dei pensionati e d'autoaiuto in Svizzera

La FARES en bref

La FARES a été fondée en 1990 à l'occasion de la Foire des Aînés de Zurich ; il s'agit d'une organisation faîtière nationale chargée de coordonner les activités des organisations d'aînés et d'autres groupements poursuivant les mêmes buts.

En tant qu'association, la FARES s'est donné pour objectif d'organiser, de coordonner, de soutenir et de réaliser les missions et manifestations relatives aux intérêts économiques, sociaux et culturels de ses membres.

Domaine d'activités

Favoriser toutes les activités visant l'auto-organisation et l'entraide des aînés en Suisse.

Soutenir leur position et leur intégration dans la société.

Faciliter le dialogue entre les générations.

Promouvoir et renforcer la discussion commune, représenter officiellement les revendications.

Stimuler l'engagement dans le travail en faveur des aînés

Favoriser la formulation des revendications des aînés et la représentation de celles-ci auprès des assurances sociales.

Structure de la FARES

La FARES est composée de plus de 20 organisations réparties dans tout le pays (Détails sous www.fares.ch)

La FARES est structurée démocratiquement. Chaque organisation nomme des délégués et déléguées en fonction de son effectif. L'assemblée annuelle des délégués est l'organe faîtière de la FARES. L'assemblée des délégués et déléguées nomme la Présidence et le Comité, elle adopte le budget et les comptes, fixe les cotisations et décide de l'admission des membres.

Le Comité assure les activités de l'organisation et nomme un bureau qui s'occupe des questions urgentes.

Pour concrétiser son activité, et en fonction des besoins, la FARES dispose de groupes de travail nommés par le Comité. Chaque organisation a le droit d'être représentée dans ces groupes de travail.

Conseil Suisse des Aînés CSA

D'entente avec la Fédération suisse des Aînés et des Seniors, la FARES a mis sur pied la création d'un Conseil Suisse des Aînés (CSA). Il s'agit d'un organe élu directement par la génération des aînés et fonctionnant comme organe de consultation des autorités fédérales. La FARES délègue la moitié des membres du CSA ainsi que sa coprésidence, soit 8 membres et 8 suppléants qui sont élus par l'assemblée des délégués de la FARES.

FA/ Juin 2007

Secrétariat Fares, Case postale 689, 8049 Zürich
www.fares.ch
info@fares.ch